

# LE PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DONNE DES IDEES AUX PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES

## MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA RÉHABILITATION DES COLLECTEURS ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal retient le Cabinet IMPACT Conseil pour l'élaboration de la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation des collecteurs d'assainissement dans le cadre de la construction du Pôle Multi Services et sollicitera le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en son temps pour les aides financières.

## DEMANDE DE SUBVENTION ÉGLISE SAINT JULIEN

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la DRAC, du Département, de la Région et de la Fondation du Patrimoine, au titre des travaux de pérennisation à l'église Saint Julien.

## AVANT PROJET DÉFINITIF PÔLE MULTI SERVICES

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a engagé, dans le cadre de la revitalisation du bourg, le projet de construction du Pôle Multi-Services, comprenant des activités commerciales, un pôle santé et des logements à vocation sociale.

L'architecte S. PICHON a remis à la collectivité l'AVANT-PROJET DEFINITIF, qui établit les plans du projet et définit le coût d'objectif des travaux.

M. le Maire rappelle que les plans ont fait l'objet de mises au point avec les professionnels de la santé, les commerçants concernés, et Allier Habitat pour la partie logements.

Le plan de financement prévisionnel prévoit une intervention de la DETR (en 3 phases) du Département (en 2 phases) et de la Région, dans le cadre du Contrat Ambition Région et de l'intervention spécifique sur les maisons de santé.

Les logements feront l'objet d'une cession à ALLIER HABITAT qui a manifesté son intérêt auprès de la Commune.

Le Conseil Municipal approuve le dossier ainsi que le coût global de l'opération et son plan de financement prévisionnel.

## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a engagé, dans le cadre de la revitalisation du bourg, des études pré-opérationnelles confiées au Cabinet Boris BOUCHET Architectes. Une concertation a été engagée sur la base des documents d'étude ; cette concertation s'est terminée fin août.

Le Conseil Municipal tire le bilan de la concertation et propose d'intégrer dans le projet d'aménagement et de revitalisation des observations telles que les places de stationnement à prévoir sur la place des Justes parmi les Nations ainsi qu'aux alentours, des observations sur le sens de circulation des rues validé par le service des transports scolaires Départemental, des observations sur l'aménagement du parc James Joyce ainsi que de toilettes publiques, etc.

## ACQUISITION AMIABLE D'IMMEUBLE

Monsieur le Maire rappelle le projet d'acquisition de l'immeuble que M. BOUFFETY Henri propose à la commune à l'Euro symbolique.

Aussi, le Conseil Municipal autorise l'Etablissement public foncier-Smaf Auvergne à acquérir à l'amiable la parcelle.

Le Conseil municipal autorise également l'EPF-Smaf Auvergne à engager toutes les démarches nécessaires à la démolition de l'immeuble acquis dans le cadre de la revitalisation du centre bourg.

Le Maire remercie au nom du Conseil municipal le généreux donateur, M. Bouffety.

## ADHESION DES TROIS VILLES MONTLUÇON, MOULINS ET VICHY AU SDE 03

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune au SDE03, Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (SDE 03) regroupant 314 communes de l'Allier (toutes sauf Montluçon, Moulins et Vichy) et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le SDE 03 a reçu une demande d'adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy, souhaitant adhérer au titre de la compétence Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité, à compter du 1er janvier 2020.

Le SDE 03 a approuvé les demandes d'adhésion par délibération du comité syndical le 11 juillet 2019.

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des villes de Moulins, Montluçon et Vichy au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## TARIFS 2020

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a fixé les tarifs pour les encarts publicitaires dans le bulletin municipal, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ainsi que la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) et la Taxe d'Aménagement.

## BÂTIMENT VAUTHIER

Le premier Adjoint fait part à l'assemblée de l'avant projet du Cabinet PICHON concernant la rénovation d'un bâtiment industriel sur le site VAUTHIER. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de poursuivre une étude plus approfondie pour l'aménagement nécessaire à l'installation de différents artisans et autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte afférant au dossier.

## TRAVAUX MONUMENT AUX MORTS

Le Conseil Municipal accepte les devis des entreprises pour les travaux sur le Monument aux morts, suite à son déplacement.

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TOITURES : ÉGLISE ST JULIEN

Pour les travaux d'entretien de l'église, le Conseil Municipal décide de retenir les devis des entreprises pour les travaux d'entretien de couverture et de remise en état du parafoudre.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Signature de la convention d'opération d'ensemble entre la Commune de SAINT GERAND LE PUY et l'EPF Auvergne le 20 août 2019 et signature de la convention de gardiennage avec EPF le 06 septembre 2019

- Lotissements : il reste 6 lots à vendre au lotissement Junier rue Margottet (29 € / m<sup>2</sup>) et 5 lots au lotissement Démonet (27 € / m<sup>2</sup>).

- Le cimetière a été fermé du 18 au 20 septembre pour permettre la poursuite des exhumations

- Rendez-vous fixé avec le Procureur pour la mise en place d'une convention de rappel à l'ordre : jeudi 19 septembre 2019 au Parquet de CUSSET

- Les effectifs de la rentrée scolaire 2019/2020 sont en hausse avec 38 élèves à l'école maternelle et 69 à l'école élémentaire

- Les retours sur le changement d'emplacement de la fête patronale sont positifs. 4 containers ont été achetés et pourront ainsi resservir pour d'autres manifestations
- La population a bien participé à la journée porte ouverte aux pompiers pour les 10 ans du Centre de Secours
- Dans le cadre des Journées du Patrimoine, une chasse aux trésors du patrimoine saint-gérandais est organisée par l'association A3PSG le dimanche 22 septembre
- Le Festival sous les étoiles a connu une bonne participation du public (plus de 520 personnes contre 440 environ l'an dernier) et sera reconduit pour l'année prochaine
- Assemblée Générale Extraordinaire de SG'Roove le samedi 28 septembre
- Assemblée Générale de l'AJE le vendredi 27 septembre
- 2020 sera le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la venue de James Joyce à Saint-Gérand-le-Puy. L'association chargée de la mise en valeur de l'événement et du musée James Joyce fera part des animations programmées pour cet anniversaire